



ROANNAIS AGGLOMÉRATION, VILLE DE ROANNE, SANTÉ

LA VILLE DE ROANNE ET L'AGGLO ÉTENDENT LEUR PARC DE DÉFIBRILLATEURS

Soucieuses de la santé de leurs concitoyens, la Ville de Roanne et Roannais Agglomération développent leur parc de défibrillateurs dans les lieux publics et la formation de ses agents aux gestes de premier secours.

Publié le 26 octobre 2020

Roanne



Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page



Outils



En France, 40 000 personnes décèdent chaque année des suites d'un arrêt cardiaque. Le nombre de victimes pourrait être abaissé si le nombre de défibrillateurs installés dans les lieux publics étaient plus important et si le grand public était mieux formé aux gestes de premiers secours.

Soucieuses de la santé de leurs concitoyens, **la Ville de Roanne et Roannais Agglomération développent leur parc de défibrillateurs.**

32 000 € ont été investis pour l'installation, à ce jour, de 63 défibrillateurs. Équipements sportifs, stades, églises, clubs seniors... sont aujourd'hui équipés. Une information visible dès l'entrée de ces lieux signifie aux utilisateurs et visiteurs la présence de l'appareil. Trois défibrillateurs sont installés en extérieur sur les site des Grands Murcins, du Petit train touristique de Villerest et dans un véhicule de la Police municipale.

En 2021, 22 000 € seront de nouveau engagés pour l'installation de 11 nouveaux défibrillateurs dans les écoles roannaises. Les défibrillateurs installés bénéficient d'un suivi hebdomadaire programmé par le référent de chaque site et d'une maintenance régulière.

Par ailleurs, La Ville de Roanne et Roannais Agglomération proposent des formations aux premiers secours à leurs agents. À terme, une circulaire du 2 octobre 2018 indique que **80% des agents du service public doivent être formés aux gestes de premiers secours**, soit en formation continue (deux jours), soit dans le cadre d'une action de sensibilisation (deux heures).



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

